PRIME DE VOIE PUBLIQUE: LE SCSI ENGAGE UN CONTENTIEUX

scsi-pn.fr Novembre 2026



UNE SITUATION INACCEPTABLE

Le décret n° 2024-380 du 25 avril 2024 et ses arrêtés d'application ont instauré une prime de voie publique. Toutefois, depuis sa mise en œuvre, le dispositif a suscité une vive incompréhension et une profonde injustice chez les cadres de la police nationale, qui en sont très largement exclus.

INAUDIBLE et INADMISSIBLE au regard de l'engagement direct et quotidien de très nombreux officiers de police sur la voie publique ! Depuis plusieurs semaines, nos collègues assurent héroïquement la gestion des mouvements lycéens, et sont régulièrement impliqués dans des missions de maintien ou de rétablissement de l'ordre, et d'émeutes à caractère insurrectionnel dont ils payent un lourd tribut. **Qui ose dire que nos cadres de police ne sont pas engagés sur la voie publique ?**

Comment justifier qu'à présence égale et à risques égaux sur le terrain, certains personnels en soient écartés ? Cette inégalité de traitement rompt l'équité entre les agents et méprise l'engagement réel des cadres de terrain.

Seul face à ces injustices, le SCSI passe à l'action et engage un contentieux administratif face à l'absence de réponses satisfaisantes de la part de ses interlocuteurs.

LA TECHNICITÉ DU SCSI AU SECOURS DES CADRES

Le SCSI s'indigne devant cette rupture d'égalité qu'elle ne peut laisser perdurer, et que l'administration refuse toujours de corriger.

Comme il l'a fait en matière de temps de travail ou d'ASA, le SCSI, seul rempart face aux injustices, prend ses responsabilités dans l'intérêt de tous les officiers concernés en réclamant la correction des inégalités et la réparation des préjudices pour intégrer l'ensemble de nos collègues exerçant sur la voie publique dans ce dispositif.

LES PREMIERS RECOURS INDIVIDUELS SONT LANCÉS.

RAPPROCHEZ-VOUS SANS HÉSITER DE NOTRE SERVICE CONTENTIEUX VIA NOS DÉLÉGUÉS ZONAUX POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES DÉMARCHES À ENGAGER.

LE SCSI TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

DE LA PERTINENCE DES IDÉES À L'AUDACE DES ACTIONS !